

Pôle encadrement



LE JOURNAL UNSA DES ENCADRANTS DE LA RATP

N°30

Mars 2020

Spécial mesures
liées au Covid-19

Dans ce numéro :

***Notre entreprise doit
protéger ses salariés
avant tout***

***Injonctions
contradictoires***

***La chasse à la dette
de temps***

***Incidence sur la
rémunération des
différentes situations***

***Quand la RATP joue
avec les Lois***

Paroles du terrain

Nous contacter :

encadrementratp@unsa.org

L'édito

Par Michaël Pontarolo
Secrétaire du Pôle Encadrement



Notre entreprise doit protéger ses salariés avant tout

Nombre d'entre-nous avons intégré la RATP parce que nous croyions en ses valeurs... La crise sanitaire que nous traversons est l'occasion pour elle de démontrer que la santé de ses salariés et l'intérêt général passent avant les enjeux économiques.

Malheureusement, quelques errances et mauvais choix de priorités, tant des directions locales que de la direction générale, laissent à penser que de nombreux agents pourraient se faire aujourd'hui une image terne de leur Entreprise.

Que penser du choix qui a été fait dans de multiples unités de faire venir travailler des salariés dont l'activité n'est pas essentielle à court terme (voir article en page 2), occasionnant de multiples tensions avec les agents et amenant les délégués de l'UNSA RATP à intervenir à de nombreuses reprises ?

Que penser des lenteurs dans les chaînes de décisions, par exemple sur le sujet de la manipulation de monnaie par les machinistes ? Les centres attendaient la position du département, qui attendait la position de la DG, qui attendait la décision d'IDFM... De nombreux managers de proximité ont donc été contraints de prendre la décision par eux-mêmes, en lieu et place des « décideurs », pour protéger leurs équipes.

Que penser des départements qui rechignent ou ont rechigné à reporter les formations non essentielles, ou ont refusé de mettre en place des mesures de prévention, mettant en danger les formateurs et les stagiaires ?

Que penser des disparités dans cette gestion de la protection des salariés, rançon de la tendance *business unit* ? Certaines unités et départements sont exemplaires (CRIV, JUR...), là où d'autres font preuve de légèreté et de désinvolture...

Face à ces situations sensibles, vos délégués du Pôle Encadrement sont tous sur le pont, multipliant les interventions auprès des hiérarchies, des départements et de la direction générale.

Sollicitez-nous ! Maintenons le lien. Nous sommes là pour remplir notre rôle de défense des intérêts des salariés, en premier lieu desquels... LEUR SANTÉ.

Toute l'équipe du Pôle Encadrement adresse des vœux de prompt rétablissement à nos collègues malades, ainsi que notre soutien à toutes celles et ceux qui rencontrent des difficultés dans le cadre de la crise que nous traversons.

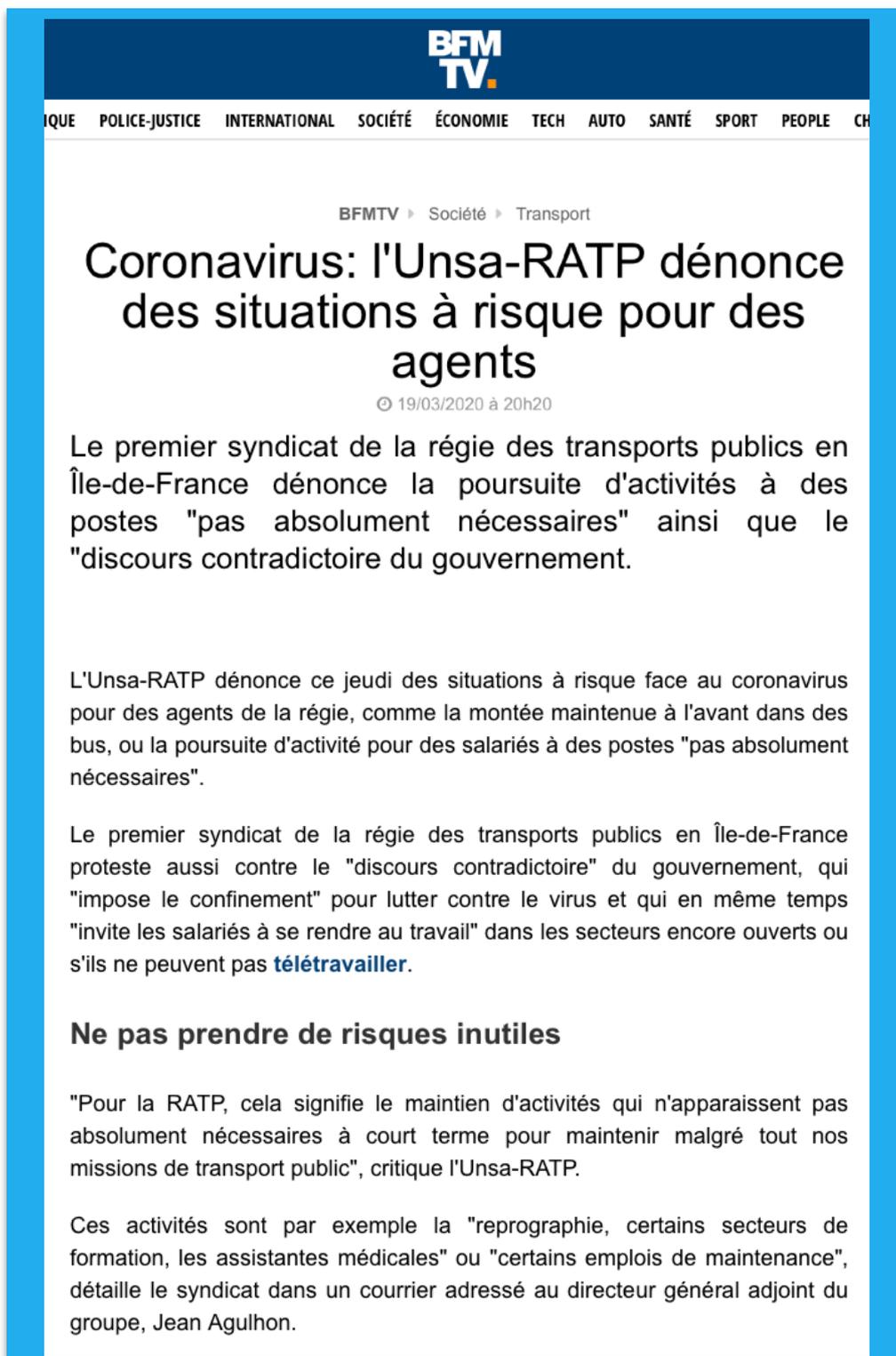
Au-delà des difficultés, nous pouvons être fiers, une nouvelle fois, de démontrer que les salariés de la RATP ne sont pas des salariés comme les autres, que le service public est au cœur de nos valeurs, que nous méritons le respect, la reconnaissance et la bienveillance de la direction comme de l'ensemble de la population.

Injonctions contradictoires !

Nos politiques entretiennent un discours ambigu, demandant d'un côté aux citoyens de rester chez eux, mais invitant ceux qui ne peuvent recourir au télétravail à se rendre sur leur lieu de travail.

Face à cette injonction contradictoire, de nombreuses entreprises, petites et grandes, ont tranché en faveur de la préservation de la santé de leurs salariés, leur demandant de rester chez eux.

A la RATP, nous demandons à ce que tous les salariés dont l'activité n'est pas nécessaire pour assurer le service de transport en temps réel pendant cette crise sanitaire puissent rester à leur domicile, même lorsqu'ils ne sont pas éligibles au télétravail.



The image shows a screenshot of a news article from BFM TV. The article is titled "Coronavirus: l'Unsa-RATP dénonce des situations à risque pour des agents" and is dated 19/03/2020 at 20h20. The article discusses the Unsa-RATP union's criticism of the government's contradictory policies during the COVID-19 crisis, specifically regarding the risk to transport workers and the demand for them to work in non-essential roles.

BFM TV

ÉCONOMIE TECH AUTO SANTÉ SPORT PEOPLE CH

BFMTV ▶ Société ▶ Transport

Coronavirus: l'Unsa-RATP dénonce des situations à risque pour des agents

© 19/03/2020 à 20h20

Le premier syndicat de la régie des transports publics en Île-de-France dénonce la poursuite d'activités à des postes "pas absolument nécessaires" ainsi que le "discours contradictoire du gouvernement.

L'Unsa-RATP dénonce ce jeudi des situations à risque face au coronavirus pour des agents de la régie, comme la montée maintenue à l'avant dans des bus, ou la poursuite d'activité pour des salariés à des postes "pas absolument nécessaires".

Le premier syndicat de la régie des transports publics en Île-de-France proteste aussi contre le "discours contradictoire" du gouvernement, qui "impose le confinement" pour lutter contre le virus et qui en même temps "invite les salariés à se rendre au travail" dans les secteurs encore ouverts ou s'ils ne peuvent pas **télétravailler**.

Ne pas prendre de risques inutiles

"Pour la RATP, cela signifie le maintien d'activités qui n'apparaissent pas absolument nécessaires à court terme pour maintenir malgré tout nos missions de transport public", critique l'Unsa-RATP.

Ces activités sont par exemple la "reprographie, certains secteurs de formation, les assistantes médicales" ou "certains emplois de maintenance", détaille le syndicat dans un courrier adressé au directeur général adjoint du groupe, Jean Agulhon.

La chasse à la dette de temps...

Dans une note parue le 20 mars, GIS semble faire une priorité de « la maîtrise de la dette de temps », l'amenant à prendre des positions particulièrement déplacées en la matière.

Jugez plutôt :

☑ « Les personnes actuellement en congés à l'étranger qui n'auraient pas la possibilité de revenir à la date prévue doivent poser des congés (...), à défaut, ils seront pointés en absence autorisée sans solde. »

Quelle bienveillance de l'entreprise vis-à-vis de salariés en difficulté... Chapeau bas !

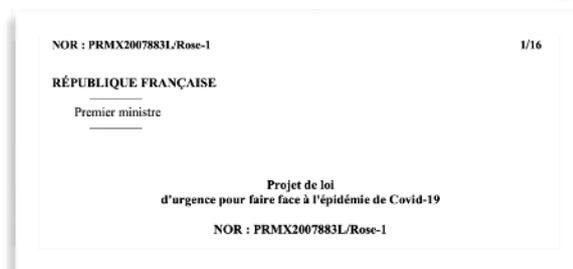
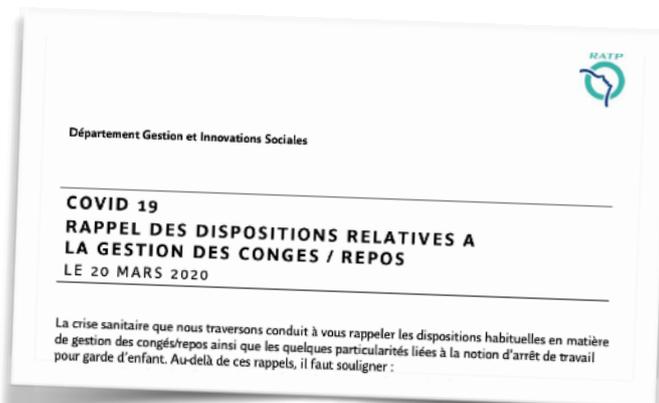
☑ « L'annulation des congés déjà posés et validés n'est possible que pour raisons de service. (...) Dès lors que des congés ou autre type de repos ont déjà été posés et validés, il doit en être tenu compte. »

Merci les salariés victimes d'annulation de leurs séjours vacances !

L'UNSA RATP a manifesté sa vive opposition au contenu de cette note.

Encore pire, un projet de Loi en cours d'adoption vise à **autoriser les entreprises à imposer la prise de RTT ou de jours CET, voire de CA !**

L'hebdomadaire *Marianne* laisse entendre que cette mesure vise à répondre à la demande d'entreprises. La RATP est citée parmi celles susceptibles d'être intéressées. A suivre...



Incidence sur la rémunération des différentes situations

TRAVAIL	ARRÊT MALADIE	ARRÊT TRAVAIL « GARDE ENFANT »	TELETRAVAIL	SANS ACTIVITE, A DISPO DE LA RATP
		FERMETURE CRECHES OU ECOLES	SI POSSIBLE (EMPLOI ET DISPO MATERIEL/LOGICIEL)	A DISPO DE LA RATP, MAIS SANS ACTIVITE
	1	2	3	4
100% (T + C)	95% (T + C)	95% (T + C)	100% (T + C)	100% (T + C)
	1 jour carence	Pas de jour de carence		
Primes fixes mensuelles liées à l'emploi : Emploi, Responsabilité, QP, Fonction	Abattu/Perdu	Abattu/Perdu	Pas abattu	Pas abattu
Primes liées à l'activité : (déclenchées quand je suis au travail dans certaines conditions) - Prime de sujétion (liées aux horaires de travail, conditions de travail,) - Prime à l'acte	Abattu/Perdu	Abattu/Perdu	Non concerné	Conservé Seules les primes à l'acte sont perdues
Primes perf/résultats (Enveloppe)	Pas abattu	Pas abattu	Pas abattu	Pas abattu
13 ^{ème} mois	Pas abattu	Pas abattu	Pas abattu	Pas abattu
Intéressement	Abattu	Abattu	Pas abattu	Pas abattu
		Dispositif Sécu Code 730		Absence Autorisée avec Solde

Ce document d'entreprise précise les incidences sur la rémunération des différentes positions. **Le jour de carence en cas d'arrêt maladie devrait prochainement être supprimé** dans le cadre de la Loi « urgence » en cours d'adoption.

L'UNSA RATP est intervenue pour que toute situation résultant de l'épidémie ne génère pas d'abattement sur l'intéressement, sans succès à ce jour...

Quand la RATP joue avec les Lois...

Pour pouvoir bénéficier du dispositif d'absence pour garde d'enfant suite à la fermeture des établissements scolaires, le décret afférent prévoit que l'employeur fasse remplir par le salarié une déclaration sur l'honneur, précisant que son conjoint ne bénéficie pas de la même disposition.

Or dans le document interne à remplir, la RATP ajoute une condition abusive, non prévue par la le décret : elle impose « *que le conjoint ne soit pas en situation de télétravail.* »

Cette restriction est totalement illégale et nous invitons, après avoir consulté nos juristes, tout salarié concerné à ne pas en tenir compte.

Par ailleurs, nous précisons que cet arrêt peut être renouvelé après les 14 jours initiaux (dans la limite de 20 jours au total par parent). Il peut également être fractionné.

Paroles du terrain

Dans les centres bus..

« Les encadrants ont eu les autorisations de la direction pour dire aux machinistes de fermer les portillons, lever les vitres, ne plus faire d'échange de monnaie, etc... plusieurs jours après le début de la crise, faisant ainsi courir des risques inutiles aux machinistes. Cela a amené de nombreux managers à prendre la décision d'autoriser certaines mesures de bon sens (voir liste ci dessus) aux machinistes sans l'aval de la direction depuis le début de la crise.

En parallèle, quand on autorise enfin de ne plus échanger de monnaie, des notes sont communiquées pour encourager les agents sur le terrain à parler aux voyageurs de la vente de tickets par sms... Est ce vraiment la priorité? De qui se moque-t-on ?

Les équipes RH, déjà sous-dimensionnées en temps normal, de par les opérations de productivité de ces dernières années, subissent une forte pression, tant des machinistes qui attendent trop longtemps qu'on s'occupe d'eux (plusieurs heures d'attente pour avoir quelqu'un au téléphone à certains moments de la journée), que de la part de la direction du département qui change sans arrêt l'offre de transport et les consignes pour gérer les agents.

A peine le passage à 50% est calé qu'on annonce qu'il faut tout refaire en commande de service pour le passage à 30% ...

Les agents RH travaillent très souvent dans des salles confinées, sans beaucoup de possibilité d'aération, augmentant ainsi le risque de propagation du virus.

Naturellement, des cas de suspicion de COVID19 apparaissent au fur et à mesure dans ces équipes amoindrissant encore la capacité de réponse aux sollicitations et mettant les collègues des malades en situation de stress ... Du coup, les plages horaires de travail des RH se réduisent au fur et à mesure faute de moyens humains suffisant en UO.

Certains cadres locaux supportant mal la pression, et sous l'effet de la fatigue et du stress dûs à la gestion de la crise, ont parfois des paroles et réflexions d'humeur envers les encadrants d'UO qui sont pourtant mobilisés depuis le début de la crise.

Les remontées des machinistes travaillant sur le secteur de La Défense signalent que nous transportons très peu de monde. Est-ce vraiment utile de maintenir une offre à 30% avec toutes les interactions que cela entraîne (passage dans la salle MR à la sortie, aux RH pour prendre lingettes et gel quand il y en a, à MRB pour avoir une voiture ou la rentrer en fin de service, au terminus pour les besoins physiologiques, ...) ? Prendre tant de risques pour maintenir ces chaînes de transmission alors que les bus sont quasi vides juste pour faire plaisir à IDFM... »

BUS



**Michaël
PINÇON**
Elu UNSA
Encadrement

Paroles du terrain

FRT

MTS

« Nous avons du faire pression pour que les formations sur FRT soient suspendues, après deux cas de Covid-19 en moins de 24 heures.

Bravo au boulot de notre délégué Jean-Marc Rogaume, la direction ne s'étant pas toujours montrée claire... »



Arnaud CALLE
Responsable
UNSA
Encadrement
MTS RER

Des avancées significatives

« Les différentes communications de la direction ne suffisaient plus à rassurer les agents. De fait, l'encadrement était dans le flou et essayait des pics de coup de gueule ou de panique de la part de leurs équipes.

Nous avons, en collaboration avec tous les membres de la CSSCT, posé un DGI et nous avons enfin obtenu des avancées significatives :

MRF

Adaptation des effectifs aux tableaux de marche de l'exploitation, nettoyage approfondi des trains, vestiaires, réfectoires,...

Plus spécifiquement pour l'encadrement, les collègues ont pu bénéficier de télétravail exceptionnel lorsque cela était possible. Des roulements sont mis en place pour les managers en binôme. Nous avons également demandé la possibilité de limiter le nombre de managers en AMP puisque les équipes sont réduites, un AM pourrait gérer deux équipes de production temporairement... l'idée est notée,...

Si difficulté, n'hésitez pas à interpeller vos représentants UNSA »



Ludovic LEHOUSSEL
Responsable
UNSA
Encadrement
Maintenance

Fermeture d'espaces santé

GIS

« Les espaces santé de Championnet et Lachambeaudie sont fermés, plusieurs cas de Covid-19 positifs ont été détectés parmi le personnel. »



Valérie DADOU
Responsable
UNSA GIS

Au NEF (centre de formation)

BUS

« Dès le début de la crise, les élus UNSA sont intervenus pour que les mesures barrières soient appliquées et que les formateurs n'ayant pas de stagiaires soient en télétravail à leur domicile. Sans réponse de la direction locale, nous avons interpellé le central. Et là encore, aucune prise d'initiative.

Sous la menace d'un droit de retrait, et avec l'intervention de la médecine du travail et le soutien de la CSSCT, les groupes de stagiaires ont été limité à cinq par salle. Mais il a encore fallu batailler pour que la quinzaine de formateurs présents sur site soit mise à disposition à leur domicile.

Dans le même temps nous n'étions pas informés de formateurs maintenus à domicile par leur médecin. La direction a distribué des gels lavants achetés chez Sephora à la place des gels hydro alcooliques et, cerise sur le gâteau, a maintenu un formateur en activité qui présentait une toux en le laissant en salle avec un masque. »



Stéphane SARDANO
Elu UNSA
Bus central
et CSEC

Des serveurs inadaptés

JUR

« Très bonne réaction du département JUR, avec l'acquisition très rapide d'ordinateurs portables pour le télétravail.

Mais l'informatique ne suit pas, les nouvelles connexions au bureau mobile sont longues à obtenir. Et pour ceux qui ont la connexion, ça décroche souvent. Les serveurs ne sont aujourd'hui pas adaptés pour un tel déploiement du télétravail... »



Patrick CHANOT
Délégué
UNSA JUR

Paroles du terrain

Recueil social

« Le Recueil Social s'adapte aussi à la situation et au risque de propagation du virus.

C'est pourquoi nous continuons à donner du sens à nos missions en accompagnant chaque jour les plus démunis. Il est à l'étude l'ouverture de 4 structures d'accueil de jour afin qu'ils continuent à bénéficier des services d'hygiène et de restauration.

SUR

Dans l'avenir, nous serons peut-être également amenés à soutenir les partenaires sociaux avec lesquels nous travaillons notamment en terme de transport.

Bien évidemment, nos missions ont été adaptées à la situation :

- Seuls les Services Matin et Journée sont maintenus, les Services Petite et Grande Nuit ayant été temporairement supprimés.
- Les mini bus ont également été supprimés pour ne laisser place qu'aux bus grande capacité utilisés avec de nouvelles règles et modalités permettant les gestes barrières : 10 personnes maximum par véhicule.

Les missions sont composées de 3 agents/service en rotation.

Ainsi, même si le service est allégé pour répondre aux exigences sanitaires, la mission d'aide et d'assistance aux sans-abris est maintenue avec professionnalisme.»



**Samuel
PLACERDAT**
Délégué
UNSA SUR

Un télétravail très surveillé

« Le télétravail est très surveillé par les responsables et même les RH avec un tableau à tenir à jour quotidiennement et l'envoi d'un mail quotidien à la hiérarchie. En soit le télétravail fonctionne très bien... même pour ceux qui en temps normal n'y ont pas droit car soit-disant le poste n'est pas approprié !

GDI

La demande de prendre les congés restant de l'année N-1 avant le 30 avril a du mal à passer ! »



**Sébastien
CHARVIER**
Délégué
UNSA GDI

Des recommandations CSSCT non entendues

« Le 6 mars, lors d'une séance supplémentaire du CSSCT, nous avons évoqué le coronavirus et les dispositions supplémentaires qui pourraient être prises pour Val Bienvenue.

MOP

J'avais demandé que du gel hydroalcoolique soit mis à disposition des agents, à proximité des tourniquets et des claviers d'ascenseur. Cette demande n'a pas été entendue par la présidente de la CSSCT au prétexte de la présence de lavabos dans les étages permettant se laver les mains et qu'aucune recommandation particulière ne lui avait été transmise.

Avec le recul, on s'aperçoit que l'Unsa ne demandait pas la lune mais un peu d'anticipation et surtout du bon sens. »



**Elisabeth
DANCEL**
Elue
UNSA MOP

